



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8595^e séance

Samedi 10 août 2019, à 16 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Wronecka (Pologne)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Mogashoa
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire	M. Ipo
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Indonésie	M. Syihab
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Talavera
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 h 45.

Condamnation de l'attentat perpétré contre les Nations Unies à Benghazi, en Libye

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à condamner dans les termes les plus énergiques l'attentat ignoble, meurtrier et totalement inacceptable dont les Nations Unies ont été la cible aujourd'hui à Benghazi, en Libye. Nous avons été informés que trois membres du personnel de l'ONU ont été tués et d'autres blessés. Les membres du Conseil de sécurité présentent leurs condoléances les plus sincères aux familles des victimes. Ces travailleurs courageux opéraient au titre d'un mandat confié par le Conseil afin d'assurer un avenir plus sûr aux Libyens. Nous rendons hommage au sacrifice ultime qu'ils ont consenti pour la cause de la paix.

J'invite à présent les membres du Conseil à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui ont été tués.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire, j'invite M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita (*parle en anglais*) : Je commence par la nouvelle tragédie de l'attentat à la voiture piégée qui a eu lieu à Benghazi aujourd'hui. Il y a eu un certain nombre de victimes, parmi lesquelles des membres du personnel de l'ONU travaillant et vivant à Benghazi. Nous sommes maintenant en mesure de confirmer que trois membres du personnel de l'ONU ont été tués et que deux autres ont été blessés et sont maintenant en train d'être soignés. Des dizaines de Libyens comptent également parmi les blessés.

Ce terrible attentat a eu lieu alors que les habitants de Benghazi se préparaient à célébrer l'Eïd al-Adha, dans une zone censée être sous le plein contrôle des forces de sécurité de l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Haftar. Il met en exergue le danger persistant que fait peser le terrorisme dans tout le pays, et ainsi que les limites d'un contrôle sécuritaire efficace en l'absence d'un gouvernement unifié, d'une armée et d'une force policière unifiées à pied d'œuvre dans tout le pays. Il confirme également que la récente flambée d'hostilités est en train de créer un vide que peuvent facilement exploiter les éléments radicaux qui s'épanouissent dans le chaos et la violence. L'ONU n'a pas l'intention de quitter la Libye. Pour l'heure, notre place reste aux côtés du peuple libyen, à l'instar de nos courageux collègues qui ont donné leur vie aujourd'hui.

D'autres faits nouveaux importants sont survenus aujourd'hui en Libye. Le fait que le Premier Ministre Serraj et les forces de l'Armée nationale libyenne du maréchal Haftar ont accepté l'appel lancé le 29 juillet par le Représentant spécial du Secrétaire général, en faveur d'une trêve pour la période de l'Eïd al-Adha, qui doit commencer ce soir, est positif. Je ne peux qu'espérer que les deux parties respecteront véritablement leur engagement public, en toute bonne foi. Cette violence absurde et gratuite doit cesser.

À plusieurs reprises, nous avons affirmé sans équivoque dans cette même salle qu'aucune partie ne peut sortir gagnante du conflit en cours. Aujourd'hui montre clairement qu'il y a déjà de nombreux perdants – pour l'essentiel des civils libyens innocents. Ce message a trouvé un écho aussi bien auprès des Libyens qui sont directement impliqués dans le conflit qu'auprès des acteurs régionaux et internationaux en Libye qui, au terme de plus de quatre mois de conflit, ont constaté qu'aucune victoire militaire rapide se sera à même de résoudre la situation complexe sur le terrain. Le terrorisme ne peut être combattu efficacement dans les circonstances qui prévalent sur place. La tragédie des migrations clandestines ne peut être traitée comme il convient. Et le substantiel potentiel économique de la Libye ne peut être matérialisé au profit du peuple libyen, ni servir d'influence stabilisatrice dans la région et au-delà.

Dans les jours qui ont précédé la trêve, la MANUL a travaillé dur pour instaurer la confiance entre les parties. Les mesures humanitaires immédiates qui ont été proposées, notamment l'échange de prisonniers, l'échange de dépouilles mortelles et les visites ou

appels téléphoniques aux prisonniers, sont propres à rétablir les contacts et à apaiser les tensions, ce qui serait favorable à la trêve. Nous exhortons les parties à saisir cette occasion. C'est la première étape du retour à un processus politique. Il est essentiel que, grâce à ces importantes mesures de confiance, cette trêve soit approfondie et renforcée, et que les parties s'acheminent rapidement vers une réunion internationale où s'engager à nouveau à l'appui d'une feuille de route détaillant comment le pays pourrait sortir du conflit et retrouver un processus pacifique et démocratique. Conformément à l'initiative du Représentant spécial, une telle réunion serait suivie d'une réunion des Libyens eux-mêmes.

La déclaration du Conseil en date du 5 juillet (SC/13873), qui appuie l'appel à la trêve, est assurément un élément important pour démontrer l'unité renouvelée de la communauté internationale, la confiance qu'elle voue au Représentant spécial, et son attachement à son initiative en trois points pour mettre fin au conflit. Le soutien public et privé de certains États Membres jouant un rôle clef a également eu une incidence considérable pour renforcer la nécessité et la crédibilité de la trêve sur le point de commencer.

La situation sur le terrain exige une trêve dans tout le pays. La descente brutale et constante du sud de la Libye dans le chaos et les querelles intercommunautaires est un signe avant-coureur inquiétant de ce qui pourrait se produire si le conflit se prolonge. Les tensions intercommunautaires qui couvent entre les Tebou et Ahali à Mourzouq, exacerbées par la polarisation politique qui prévaut dans tout le pays, se sont aggravées. Le 4 août, l'ANL a mené trois frappes aériennes contre des éléments Tebou, dont plusieurs civils, faisant quelque 45 morts. Mourzouq souffre des mêmes conditions qui prévalent dans une grande partie de la Libye – l'absence d'institutions étatiques qui se manifeste par une pénurie de services, un manque quasi total de gouvernance, l'insuffisance des forces de sécurité impartiales et l'absence d'espoir.

Il est tragique que tant de personnes soient mortes dans une ville marquée par des griefs profondément enracinés qui, dans les circonstances actuelles, risquent de prendre une dimension nationale. Il faut absolument que la violence intercommunautaire qui fait rage à Mourzouq ne s'étende pas à d'autres villes du sud. C'est pourquoi je demande au Conseil de faire part de son appui et d'insister pour que la trêve ait lieu non seulement dans les zones contrôlées par des forces de sécurité spécifiques, mais aussi dans les zones où aucun

acteur de sécurité n'a été clairement établi. La famille des Nations Unies s'est employée activement à répondre aux priorités humanitaires urgentes à Mourzouq, en assurant un passage sûr aux blessés et en fournissant les vivres, abris et médicaments nécessaires d'urgence.

Je voudrais, pour terminer, aborder une question que le Représentant spécial et de nombreux États Membres suivent de près, à savoir le sort la députée Siham Sergewa, victime d'un enlèvement. M^{me} Sergewa a été enlevée à son domicile de Benghazi le 17 juillet et n'a donné aucune nouvelle depuis. Cette attaque inacceptable contre une femme députée constitue un crime grave contre les femmes et contre la perspective de voir les femmes jouer un rôle dans la vie politique en Libye. Nous sommes reconnaissants aux États Membres qui continuent de suivre cette affaire de près, et demandons une nouvelle fois aux autorités de Benghazi d'assumer leurs responsabilités et de trouver les responsables de ce lâche enlèvement d'une députée sous les yeux de sa famille.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Gueguen (France) : Je vous remercie pour l'organisation de cette réunion à la demande de la France et je remercie également M^{me} Bintou Keita pour son intervention. Il était essentiel que le Conseil de sécurité se réunisse aujourd'hui en urgence étant donné les développements en Libye ces dernières heures. Le conflit libyen est en effet à un moment critique.

Ma pensée se tourne d'abord vers le personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), victime d'un attentat qui a atteint ce jour un convoi de la Mission à Benghazi, faisant tragiquement, comme M^{me} Bintou Keita vient de nous le dire, trois morts et au moins deux blessés parmi le personnel de la mission. La France condamne cette attaque de la manière la plus ferme et présente ses condoléances aux familles et proches des victimes. La France demande que les circonstances de cet acte soient établies sans délai et que les responsables soient traduits en justice. Dans ces circonstances tragiques, je réitère le plein soutien de la France au Représentant spécial et à l'ensemble du personnel de la MANUL, qui œuvrent sans relâche pour la paix dans un contexte difficile et dangereux.

La France salue la trêve acceptée aujourd'hui par les deux parties, qui est une première étape importante

pour alléger les souffrances de la population libyenne et créer les conditions pour aller vers une solution politique durable permettant à la Libye de retrouver la paix et la stabilité.

Nous nous sommes réunis le 29 juillet dernier, ici même (voir S/PV.8588), pour appeler les parties libyennes à s'engager avec le Représentant spécial pour conclure une trêve au moment de l'Eïd. Une déclaration à la presse, le 5 août dernier (SC/13910), nous a permis de confirmer cet appel et le soutien unanime du Conseil de sécurité aux efforts de Ghassan Salamé. Depuis lors, la France, comme un grand nombre de ses partenaires, et, bien sûr, le Représentant spécial du Secrétaire général Ghassan Salamé n'ont eu de cesse de déployer leurs efforts auprès des parties afin qu'elles puissent s'engager aujourd'hui sur la voie de la trêve.

Nous appelons aujourd'hui l'Armée nationale libyenne et le Gouvernement d'entente nationale à observer cette trêve à travers la Libye et dans la durée, de façon à permettre le temps des discussions nécessaires pour aller plus loin. Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de solution militaire à la crise, et les seuls bénéficiaires de la poursuite des combats sont les groupes terroristes et criminels. Cette trêve est donc essentielle afin d'éviter que la situation ne se dégrade encore davantage, pour permettre à la population de sortir des zones de conflit et pour permettre l'accès de l'aide humanitaire à ceux qui en ont urgemment besoin.

Cette trêve doit être accompagnée de mesures de confiance afin d'ouvrir la voie à un cessez-le-feu durable, assorti de garanties crédibles. La mise en œuvre d'un cessez-le-feu durable, qui s'inscrit dans la relance du processus politique sous l'égide du Représentant spécial, est la seule issue. Ce constat est partagé au sein du Conseil, et nous devons unir nos efforts pour y parvenir. La France appelle les parties libyennes à reprendre les discussions sur cette base, sous l'égide du Représentant spécial, afin que les éléments d'un accord répondant aux préoccupations de toutes les parties, et surtout aux attentes de la population libyenne, puissent être rapidement réunis sur la base des principes agréés à Paris, à Palerme et à Abou Dhabi.

Ces paramètres doivent être assortis de réformes économiques et sécuritaires, avec pour priorité la mise en œuvre rapide d'une gouvernance transparente de la Banque centrale, la réforme de la gestion des revenus pétroliers, l'unification des institutions financières et sécuritaires, au bénéfice de tous les Libyens. Ils doivent également être complétés par des dispositions solides

en matière sécuritaire et sous-tendus par le respect des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier s'agissant de l'embargo sur les armes.

Nous appelons instamment toutes les parties à saisir l'occasion qu'offre cette trêve pour avancer dans la direction d'une solution politique globale, que le Conseil n'a cessé d'appeler de ses vœux. Nous soutenons dans cette optique le principe d'une déclaration à la presse proposé par le Royaume-Uni.

Je souhaite une bonne fête de l'Eïd à tous ceux qui le célèbrent.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que la France, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale de son exposé sur cet événement qui donne à réfléchir.

Je m'associe à mes collègues pour condamner avec la plus grande fermeté l'attaque dont a été aujourd'hui la cible le convoi des Nations Unies à Benghazi. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. L'ONU existe pour aider et protéger les personnes. Une attaque contre ses représentants est une attaque contre la communauté internationale tout entière. Nous saluons le travail que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) accomplit dans ce pays.

En outre, comme l'a dit la Sous-Secrétaire générale, de nombreux Libyens figurent également parmi les blessés. Je voudrais donc, par l'intermédiaire du représentant de la Libye, transmettre les condoléances et la sympathie de mon pays à son pays et à son peuple, ainsi qu'aux familles et aux amis des victimes. Il s'agit d'un acte épouvantable, et nous convenons qu'il doit faire l'objet d'une enquête et que les responsables doivent être identifiés et rendre des comptes. Il est particulièrement cruel et irrespectueux à l'égard du peuple libyen de perpétrer un tel attentat pendant la fête de l'Eïd al-Adha.

Jusqu'à ce moment-là, nous avons tous de très grands espoirs quant à la trêve que le Conseil de sécurité et le Représentant spécial du Secrétaire général avaient demandée. Nous appelons toutes les parties à veiller à ce que la trêve ait lieu et qu'elle soit respectée, et à ce que les parties s'engagent à prendre des mesures de confiance. À cet égard, je tiens à réaffirmer notre plein soutien à l'esprit d'initiative du Représentant spécial Ghassan Salamé, et à le remercier des efforts qu'il a déployés pour obtenir cette trêve qui est absolument nécessaire, comme nous le savons tous, je pense.

Comme l'a dit la Sous-Secrétaire générale, malgré toute la tristesse et toutes les violences, c'est un pas dans la bonne direction. Nous devons aller plus loin. Je conviens avec la représentante de la France que le conflit libyen est à un moment critique. Les parties doivent dépasser la simple trêve pour parvenir à un cessez-le-feu permanent et reprendre le dialogue politique.

Il ne peut pas y avoir de solution militaire au conflit en Libye. Que voulons-nous dire par là? Eh bien, tout d'abord, nous saluons l'ONU qui n'a pas évacué son personnel face à tous ces dangers. Je me fais l'écho de ce qu'a dit la Sous-Secrétaire générale, à savoir que le potentiel de la Libye ne peut être exploité tant que la violence se poursuit. L'absence de solution militaire signifie que nous devons tous demander d'une seule voix que la trêve ait lieu et qu'elle soit suivie d'un cessez-le-feu. Nous devons mettre en œuvre l'embargo sur les armes et appeler tous les États à le faire. Nous devons demander des comptes aux groupes qui violent nos résolutions ou qui n'appuient pas le processus dirigé par l'ONU, et nous devons reprendre le dialogue international, puis le dialogue local.

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Je souhaite remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, pour son intervention et sa disponibilité aujourd'hui.

Avant tout, je voudrais dire que la Belgique déplore et condamne l'attaque contre le personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à Benghazi ce matin, et exprimer nos condoléances face au décès de trois employés de la Mission et aux souffrances des autres blessés. Il est de la responsabilité des autorités locales d'identifier et de condamner les criminels coupables de cet attentat.

Par ailleurs, le droit international humanitaire a de nouveau été violé de manière flagrante au cours des derniers jours en Libye, les civils en étant les premières victimes. Je dénonce donc les nouvelles attaques récentes contre l'aéroport de Tripoli, ainsi que l'attaque aérienne à Mourzouq, dans le grand sud, le 5 août dernier – nouveau signe que les combats s'étendent loin de la capitale. Il est de la responsabilité des belligérants de protéger les civils. Je tiens à rappeler ici l'attachement de mon pays à ce que ces crimes ne restent pas impunis, que ce soit devant les tribunaux nationaux ou la Cour pénale internationale.

La Belgique salue la trêve proposée par le Représentant spécial Salamé et fortement soutenue par le Conseil, et exprime son exigence que l'accord donné

par le Gouvernement d'entente nationale et l'Armée nationale libyenne sera respecté. La Belgique appelle les protagonistes à ne pas reprendre les opérations militaires à l'issue de la trêve, mais à transformer celle-ci en cessez-le-feu durable. En parallèle, un dialogue politique va reprendre sans conditions et sous la médiation du Représentant spécial Salamé afin d'enfin sortir la Libye de la logique militaire. Il est désormais incontestable que celle-ci ne mène à rien.

Il faut aussi que l'embargo sur les armes soit respecté, que les livraisons d'armes cessent et que le recours au recrutement de combattants, y compris de mercenaires étrangers et d'éléments terroristes criminels listés par le Conseil, s'arrête. La Belgique souhaite que le Conseil s'exprime selon ces lignes à l'issue de cette réunion.

Pour terminer, qu'il me soit permis de saluer une nouvelle fois, en ces moments douloureux, le courage et la détermination de l'ensemble du personnel de la MANUL, et plus particulièrement du Représentant spécial Salamé.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à la demande de la France.

Nous voudrions en particulier remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, de son exposé. Nous déplorons nous aussi l'attentat perpétré près d'un centre commercial à Benghazi, à la veille de l'Eïd. Nous appuyons également la déclaration à la presse condamnant cette attaque criminelle contre la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes, parmi lesquelles figurent des membres du personnel de la MANUL. Nous souhaitons aux blessés un prompt rétablissement.

Ces attaques terroristes soulignent toute l'importance que revêt l'appui du Conseil aux efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Salamé, afin de faciliter un processus politique global, conformément au plan des Nations Unies dont l'objectif est d'améliorer la situation humanitaire en garantissant l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Les Libyens connaissent une situation humanitaire très difficile, qui s'est détériorée notamment à la suite des récentes opérations militaires autour de Tripoli. Nous appelons toutes les parties à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire sans délai et sans discrimination.

Nous nous félicitons que les parties au conflit aient accepté le cessez-le-feu proposé par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a été soutenu par le Conseil de sécurité. Le Conseil doit présenter un front uni à l'appui du cessez-le-feu et appeler toutes les parties au conflit à le respecter, afin qu'il puisse être accompagné de mesures de confiance.

Nous réaffirmons également notre position selon laquelle il n'existe pas de solution militaire à la crise. Nous exhortons une fois encore les parties libyennes à respecter la trêve de l'Eïd al-Adha et s'appuyer sur celle-ci. Nous les engageons également à faire preuve de retenue et à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous les encourageons par ailleurs à parvenir à un règlement politique conformément aux accords conclus à Paris, à Palerme et à Abou Dhabi afin de garantir des élections présidentielle et législatives pacifiques, complètes et transparentes.

Les parties libyennes doivent défendre leurs intérêts nationaux au-delà de tout autre intérêt. Elles doivent également coopérer de façon concrète et constructive aux efforts déployés par l'ONU pour établir la stabilité dans ce pays arabe frère et parvenir à un règlement qui réponde aux aspirations légitimes du peuple libyen à vivre dans la sécurité, tout en garantissant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye.

Pour terminer, je voudrais sincèrement féliciter les pays arabes et musulmans à l'occasion de l'Eïd al-Adha. Nous prions Allah le Tout-Puissant pour que les pays arabes et musulmans puissent continuer à célébrer cette fête dans la stabilité, la sécurité et la prospérité.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Bintou Keita, de ses informations et de son exposé.

Nous condamnons fermement l'attaque lâche qui a coûté la vie à des membres du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et fait de nombreux blessés, notamment des ressortissants libyens. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'aux gouvernements et aux peuples des personnes blessées et tuées. Nos pensées et nos prières sont avec eux aujourd'hui. Nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête menée par les autorités locales sur cette attaque et espérons que les coupables seront traduits en justice.

Les événements d'aujourd'hui nous rappellent deux choses. Tout d'abord, ils nous rappellent une fois de plus le courage et la détermination louables avec lesquels le personnel des missions des Nations Unies partout dans le monde accomplit ses tâches dans des environnements difficiles et dangereux. Nous exprimons notre ferme appui à tous les membres du personnel de la MANUL, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Salamé, et à leur travail inlassable en faveur de la paix et de la stabilité pour le bien de tous en Libye.

Deuxièmement, les événements nous rappellent également la tragédie subie par la population libyenne et le nombre extrêmement élevé de personnes en Libye qui ont perdu la vie, ont été blessées ou déplacées à la suite du déclenchement des hostilités début avril. C'est pourquoi nous nous félicitons vivement de l'annonce faite par les parties d'honorer la trêve proposée par le Représentant spécial Salamé le 29 juillet pour les festivités de l'Eïd al-Adha. Il est grand temps que les combats cessent et que la catastrophe humanitaire qu'ils ont provoquée prenne fin. La trêve de l'Eïd pourrait être un premier pas, et le Conseil doit envoyer un message clair aux parties aujourd'hui : la trêve doit être respectée afin de soulager les souffrances des civils et d'ouvrir la porte à un retour à la table des négociations. La seule solution au conflit est politique, et non militaire. C'est pourquoi nous appelons tous les acteurs internationaux à faire comprendre aux parties qu'il importe de respecter la trêve.

Aujourd'hui, nous nous concentrons sur les prochaines heures et les prochains jours en Libye. L'engagement des parties à honorer la trêve est d'une importance capitale, et aucun effort ne doit être épargné pour assurer sa mise en œuvre. En même temps, nous devons regarder au-delà des prochains jours et des prochaines heures. Et pour cela, il est impératif que toutes les parties libyennes s'engagent à respecter un cessez-le-feu permanent et reviennent à un processus politique facilité par l'ONU qui ouvre la voie à une paix durable, à la stabilité politique et à des institutions unifiées.

Aussi invitons-nous toutes les parties à revenir à la table des négociations. Nous appuyons fermement le plan en trois points qui a été proposé par le Représentant spécial Salamé et qui a pour objectif de relancer un processus politique inclusif sous les auspices des Nations Unies. Nous demandons à tous les acteurs internationaux d'appuyer la mise en œuvre du plan en trois points et d'user de leur influence pour ramener

toutes les parties au processus politique. Dans le même ordre d'idées, nous engageons également tous les États Membres de l'ONU à honorer pleinement leur obligation de contribuer à la paix et à la stabilité en Libye et, en particulier, à respecter l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance d'urgence. Nous remercions également M^{me} Bintou Keita de son exposé.

La République dominicaine rejette et condamne catégoriquement l'attaque perpétrée contre la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Malheureusement, l'attaque commise aujourd'hui dans le quartier d'Haouari, dans la ville de Benghazi, a coûté la vie à au moins trois membres de la Mission et en a blessé plusieurs autres, dont certains gravement. Nous exprimons nos condoléances aux proches de ceux qui ont perdu la vie, ainsi qu'à la MANUL, par l'intermédiaire de M. Ghassan Salamé. Nous souhaitons prompt rétablissement aux dizaines de personnes, dont des enfants, qui ont été blessés lors de cette lâche attaque. Nous exhortons les autorités à mener une enquête approfondie sur cette attaque et à traduire les responsables en justice.

En juin, nos consciences avaient été choquées par le bombardement d'un centre de détention à Tajoura. Des dizaines d'innocents y avaient perdu la vie en l'espace d'un instant. Cette semaine encore, nous avons appris les événements déchirants qui se sont produits dans le district de Qalaa, dans la ville de Mourzouq, et qui ont fait plus de 100 victimes – 42 morts et plus de 60 blessés – à la suite non pas d'une, ni de deux, mais de trois attaques consécutives visant une réunion dans cette communauté.

Comme nous le disons depuis mai, si les attaques et les affrontements sont de plus en plus meurtriers, c'est à cause de l'augmentation des capacités militaires des parties concernées. L'aide extérieure, en violation flagrante de l'embargo sur les armes, ne fait qu'exacerber la crise et alimenter le conflit semaine après semaine. Le Conseil doit agir pour mettre fin à ces violations.

Pour le bien du peuple libyen et de ses intérêts, nous appelons toutes les parties à respecter le caractère sacré de l'Eïd al-Adha, à permettre que soient organisées les festivités et à ne pas entraver le retour des pèlerins

en toute sécurité. Nous gardons l'espoir que le cessez-le-feu négocié par la MANUL et auquel les parties se sont engagées jusqu'à la fin des festivités de l'Eïd al-Adha sera l'occasion de réfléchir et de réévaluer les stratégies.

La République dominicaine exige que le cessez-le-feu soit respecté et que le dialogue politique facilité par l'ONU reprenne. Ce que nous avons vu depuis le début du mois d'avril confirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Libye, et les parties doivent le reconnaître. Nous appelons les agresseurs à s'engager à protéger les civils et les infrastructures civiles, ainsi qu'à permettre, sans discrimination, l'accès de l'aide humanitaire aux zones touchées par le conflit.

Pour terminer, nous demandons que soient respectés le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé qui donne à réfléchir aujourd'hui.

Les États-Unis condamnent fermement l'attaque de Benghazi qui a fait des morts et des blessés parmi le personnel des Nations Unies et les civils. Nous pleurons les victimes et exprimons nos condoléances et toute notre sympathie à leurs familles et à l'ensemble de la famille des Nations Unies.

L'attaque violente qui s'est produite aujourd'hui à Benghazi souligne la nécessité d'une réduction immédiate de la violence et d'un retour rapide au processus politique facilité par les Nations Unies. Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Représentant spécial en faveur d'une trêve et de l'engagement des parties libyennes à suspendre les activités militaires pendant la fête de l'Eïd al-Adha. Toutes les parties doivent maintenant prendre des mesures durables pour désamorcer les tensions, réduire la violence actuelle et protéger les civils et les infrastructures civiles. Nous exhortons les parties à soutenir les mesures de confiance également proposées par le Représentant spécial en tant que mesures susceptibles de déboucher sur un cessez-le-feu durable et un dialogue sans exclusive. Nous exhortons également les deux parties à autoriser l'accès humanitaire par des couloirs sécurisés.

Comme cela a été souvent répété au Conseil, une paix durable en Libye passe impérativement par une solution politique.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, pour son

exposé qui édifie le Conseil sur les défis sécuritaires en Libye, suite à l'attaque à la voiture piégée à Benghazi ayant causé la mort, ce jour, de trois agents de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

La Côte d'Ivoire condamne sans réserve et dans les termes les plus forts cette lâche attaque perpétrée dans une zone commerçante. Elle adresse ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées, aux Nations Unies ainsi qu'à la MANUL à laquelle mon pays renouvelle son soutien pour son engagement déterminé dans la recherche de solutions à la crise libyenne. Enfin, ma délégation souhaite un prompt et total rétablissement aux blessés de cette attaque barbare.

Comme elle l'a fait lors du bombardement du centre de détention de Tajoura, qui avait causé la mort de 53 migrants le 3 juillet dernier, la Côte d'Ivoire appelle à traduire les auteurs de cet attentat ignoble devant les tribunaux compétents, conformément au droit international. Plus de quatre mois après le début des hostilités pour le contrôle de la capitale, Tripoli, la crise libyenne est plus que jamais dans l'impasse et l'attaque de ce jour contre le personnel de la MANUL doit interpeller le Conseil sur la nécessité d'amener les belligérants à accepter un cessez-le-feu. À l'instar des autres États membres du Conseil de sécurité, la Côte d'Ivoire a toujours exprimé ses vives préoccupations quant aux conséquences des combats sur l'intégrité physique du personnel de la MANUL, sur la situation sécuritaire et humanitaire ainsi que sur le processus politique de sortie de crise en Libye.

Malheureusement, les livraisons avérées d'armes aux parties en conflit, en violation flagrante de l'embargo sur les armes, demeurent une source de profonde préoccupation, d'autant plus qu'elles alimentent un conflit dont l'enlèvement éloigne les chances d'un cessez-le-feu et d'une reprise immédiate du dialogue interlibyen. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire salue l'annonce faite ce jour par le maréchal Khalifa Haftar, d'une trêve à la veille de la fête musulmane de l'Eïd al-Adha. Elle se félicite de même de l'engagement du Gouvernement d'entente nationale à soulager les souffrances des populations et de sa disponibilité à accepter aussi un cessez-le-feu humanitaire pour la célébration de l'Eïd al-Adha. Ma délégation invite donc les belligérants à traduire dans les actes leurs engagements et les exhorte à prolonger la trêve afin de relancer le processus politique de sortie de crise.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien au Représentant Spécial du Secrétaire

général, M. Ghassan Salamé, ainsi qu'au personnel de la MANUL, qui travaille dans un environnement sécuritaire très précaire.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la séance publique d'urgence d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier la Sous-Secrétaire générale Keita de son exposé.

Nous condamnons très fermement l'attentat à la voiture piégée perpétré ce jour à Benghazi, en Libye. Nous pleurons la perte des trois agents de sécurité de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et adressons toutes nos condoléances à leurs familles et à la Mission. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

La Chine salue la MANUL pour le travail qu'elle accomplit dans des conditions très difficiles. Il y a près de deux semaines, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Salamé, a proposé un plan d'action en trois parties pour mettre fin au conflit libyen, qui appelait notamment les parties à une trêve humanitaire pendant l'Eïd al-Adha (voir S/PV.8588). Le Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale a déjà annoncé qu'il acceptait sans condition la trêve humanitaire pendant la fête. L'Armée nationale libyenne a également annoncé l'arrêt des opérations militaires au cours de cette période. La Chine accueille positivement cette décision. Nous espérons que toutes les parties concernées mettront effectivement en œuvre les engagements pris en ce sens et continueront de répondre positivement à la proposition en trois parties formulée par le Représentant spécial et se rencontreront à mi-chemin afin de créer les conditions de la reprise des pourparlers politiques.

Le conflit qui dure depuis huit ans en Libye affecte le pays mais aussi ses voisins, causant de grandes souffrances au peuple libyen et menaçant la paix et la sécurité internationales. Nous appelons les parties libyennes à se concentrer sur l'intérêt général du pays et de la population et à œuvrer pour un règlement pacifique par le dialogue politique. À cette fin, la communauté internationale doit fournir une assistance constructive, soutenir le processus de règlement politique facilité par l'ONU, appuyer le Représentant spécial Salamé dans son travail, respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye et promouvoir les pourparlers de paix, de manière à jouer un rôle positif pour permettre le cessez-le-feu et relancer le dialogue politique.

La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour aider la Libye à instaurer la paix et la stabilité et permettre à la population de mener une vie heureuse et paisible dans les meilleurs délais.

M^{me} Mogashoa (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, ma délégation tient à exprimer ses sincères condoléances aux familles des fonctionnaires des Nations Unies qui ont perdu la vie. L'Afrique du Sud souhaite également un prompt rétablissement à toutes les personnes qui ont été blessées.

Ma délégation remercie la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita de son exposé sur les circonstances entourant l'attaque de ce jour. L'Afrique du Sud se fait l'écho des propos du Secrétaire général pour condamner l'attentat à la voiture piégée qui s'est produit à l'extérieur d'un centre commercial dans le quartier d'Haouari à Benghazi. Nous appelons en outre toutes les parties au conflit à respecter la trêve humanitaire à laquelle elles se sont engagées pendant la fête de l'Eïd al-Adha, et nous les exhortons à faire de cette trêve un cessez-le-feu permanent.

Ma délégation demeure profondément préoccupée par le coût humain de la bataille de Tripoli. À ce jour, plus de 1 100 personnes ont été tuées et plus de 100 000 autres ont été déplacées. Le prix payé par les migrants africains qui tentent de traverser la Méditerranée en quête de sécurité est tout aussi terrible. Nous tenons à rappeler au Conseil de sécurité que le navire humanitaire *Open Arms* est resté bloqué en mer au large de l'île la plus australe de l'Italie pendant neuf jours, n'ayant reçu aucune offre d'asile pour les 121 migrants qui étaient à son bord. Nous invitons par conséquent le Conseil à traiter toutes les questions liées au conflit libyen avec le même sentiment d'urgence, y compris en ce qui concerne le sort des migrants et les atteintes dont ils sont victimes. Toutes les vies humaines comptent de la même manière.

L'Afrique du Sud demande au Conseil de sécurité d'appuyer l'engagement en faveur d'une trêve humanitaire pris par le Gouvernement d'entente nationale et le maréchal Haftar en réponse aux appels lancés par le Secrétaire général, le Représentant spécial Salamé et le Conseil lui-même. Cette évolution positive, à laquelle nous avons tous œuvré, doit être encouragée par tous. Cette trêve humanitaire nous donne à tous la possibilité de faire en sorte que les parties reprennent les négociations et de travailler à la recherche d'une solution politique durable à la situation en Libye. L'Afrique du Sud réaffirme sa position, qui est aussi celle de l'Union

africaine, selon laquelle il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne.

Enfin, pour terminer, nous exhortons le Conseil à aider l'Union africaine à soutenir le processus politique visant à trouver un règlement au conflit en Libye.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance d'urgence sur la situation en Libye. Nous remercions également la Sous-Secrétaire générale Bintou Keita pour l'exposé qu'elle a présenté au pied levé. Notre séance aujourd'hui intervient au terme d'une série d'événements qui se produisent depuis le début du mois d'avril. Ce que nous craignons et ce contre quoi on ne cessait de nous mettre en garde est arrivé. Les vies perdues à Benghazi sont le résultat d'un conflit prolongé qui est resté sans règlement. Je voudrais faire quatre observations pertinentes.

Premièrement, l'Indonésie condamne avec force et dans les termes les plus énergiques l'attentat commis à Benghazi aujourd'hui, qui a causé la mort de trois membres du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et fait un certain nombre de victimes civiles. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes et à l'ONU pour les pertes subies. L'Indonésie, en tant que fournisseur de personnels aux missions des Nations Unies, est endeuillée aussi par ces pertes.

Deuxièmement, nous demandons qu'une enquête soit ouverte immédiatement sur cet attentat et que les auteurs soient traduits en justice. Les attaques visant les travailleurs humanitaires, le personnel de l'ONU et les installations civiles sont inacceptables et doivent cesser. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Troisièmement, l'Indonésie réaffirme son plein appui au Représentant spécial du Secrétaire général Ghassam Salamé et à la MANUL s'agissant de parvenir à une position internationale unifiée sur la Libye pour mettre fin à sa crise actuelle. Nous saluons sa proposition en trois points en tant que solution à ce conflit, qui commence avec un appel à la trêve durant l'Eïd al-Adha. Nous saluons la décision des deux parties d'observer une trêve durant la fête de l'Eïd al-Adha. Nous pensons que notre action collective en vue de créer un climat propice à la mise en œuvre de la trêve sera un solide élément préparatoire à d'autres mesures. C'est aussi la raison même pour laquelle nous ne devons épargner

aucun effort pour encourager et appuyer les mesures de confiance. Il n'y a aucun doute que le rôle de la MANUL en Libye est d'une importance cruciale. Tous les efforts, notamment les actes vils contre le personnel de la MANUL, ne feront que détruire la possibilité de parvenir à un avenir pacifique pour la Libye.

Enfin, nous demandons instamment à ceux qui ont des liens et de l'influence d'utiliser leur position pour inciter les parties au conflit à retourner dès que possible à la table des négociations. À cette fin, nous appelons à nouveau tous les États, en phase avec les déclarations à la presse du 5 juillet (SC/13873) et du 5 août (SC/13910), à s'abstenir de prendre des mesures qui exacerberont le conflit.

À la veille de l'Eïd al-Adha et à la lumière de l'acceptation de la trêve, je voudrais à nouveau appeler à l'unité du Conseil en vue de maintenir la paix en Libye et de prévenir d'autres pertes en vies humaines.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous félicitons la Sous-Secrétaire générale M^{me} Bintou Keita et la remercions sincèrement de son exposé très clair et des informations qu'elle nous a communiquées sur les faits récemment survenus en Libye, plus précisément à Benghazi.

La République de Guinée équatoriale exprime sa condamnation sans équivoque de l'attentat à la voiture piégée qui a eu lieu ce samedi à Benghazi, causant la mort de trois membres du personnel de l'ONU. Nous présentons à l'ONU, à toute l'équipe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et aux familles respectives des victimes nos condoléances les plus sincères. Nous insistons pour que soit ouverte une enquête approfondie afin de faire la lumière sur ces faits et de traduire les responsables en justice. Nous rendons un hommage posthume aux trois membres du personnel de l'ONU qui ont sacrifié leur vie pour la noble cause d'apporter la paix et la stabilité au peuple libyen.

Nous exprimons notre appui au Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUL, M. Ghassan Salamé, et à toute son équipe. La République de Guinée équatoriale est profondément consternée par les récents événements, ce pourquoi nous appuyons l'appel de M. Ghassan Salamé à observer une trêve à l'occasion de l'Eïd al-Adha, qui a commencé justement aujourd'hui. Des événements du genre que nous avons vu aujourd'hui font partie d'une série d'attaques, dont celle qui a visé le centre de détention pour migrants de Tajoura, où 59 migrants ont perdu la vie.

C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de solution militaire en Libye. La seule solution passe par un dialogue direct, franc et inclusif dirigé par les Libyens eux-mêmes et appuyé par les Nations Unies, en coordination avec l'Union africaine. De même, nous voudrions insister sur la nécessité de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme afin d'assurer la sécurité des civils.

Nous lançons un appel ferme à la cessation définitive des hostilités en Libye et au respect de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité. Notre préoccupation est que ce conflit semble être marqué plus par les visées et les intérêts de parties tierces que par ceux de l'ONU et du peuple libyen. Et, tant que cela restera le cas, l'image de cette institution suprême des Nations Unies sera entachée de sérieux doutes.

Selon nous, nous sommes en train d'envoyer un message erroné au monde, et plus précisément à ceux qui subissent cette barbarie, à savoir les Libyens eux-mêmes, ainsi que les migrants et les réfugiés qui se trouvent dans ce pays frère et qui sont les victimes des réseaux de trafic de personnes et la cible d'attaques dans ce conflit. Nous voulons croire qu'il est encore temps de suivre la juste voie s'agissant du règlement de cette crise, dans laquelle il n'y a pas de place pour les parties tierces externes à ce conflit qui jouent un rôle nuisible et négatif. Nous voulons qu'il soit bien compris qu'au bout du compte, c'est de la vie d'êtres humains innocents qu'il s'agit, et en outre de celle des plus vulnérables.

Pour terminer, nous réitérons notre solidarité sans failles avec le peuple libyen et encourageons la communauté internationale à unir ses efforts en vue de trouver une solution pacifique pour mettre fin à ce conflit. Nous présentons nos meilleurs vœux à la communauté musulmane à l'occasion de l'Eïd al-Adha.

M. Talavera (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation en temps opportun de cette séance d'urgence et nous remercions la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Bintou Keita, de son exposé riche d'informations. Le Pérou condamne énergiquement les attentats ignobles qui ont eu lieu à Benghazi et se joint aux autres délégations pour présenter ses sincères condoléances suite à la mort de civils et de membres du personnel de l'ONU.

À cet égard, nous réaffirmons notre appui au Représentant spécial Salamé et à toute son équipe qui travaillent avec détermination dans des conditions

extrêmement difficiles. Comme M^{me} Keita l'a dit, le conflit est en train de créer un vide que peuvent occuper des groupes terroristes sans scrupules, qui ne font que propager mort et destruction. Le Pérou renouvelle son appui au plan d'action en trois points présenté par le Représentant spécial Salamé en juillet (voir S/PV.8588). Nous espérons que la trêve annoncée sera totalement respectée par les deux parties et qu'elle sera suivie par des réunions de haut niveau avec les parties concernées et, au bout du compte, par un dialogue interne, dirigé et pris en mains par les Libyens eux-mêmes. Pour ce faire, le Pérou prie les parties de retourner à la table des négociations, avec des efforts de médiation renouvelés de manière à parvenir à une solution pacifique, dans un contexte où une solution militaire ne fera que davantage de morts.

Enfin, nous exhortons les pays en mesure d'influencer les parties à s'employer sans délai et efficacement à les rapprocher, et à dépasser enfin les considérations stratégiques ou économiques, afin de permettre immédiatement un respect sans restriction du droit international humanitaire et du droit international des droits de la personne.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Bintou Keita, de son exposé sur l'évolution de la situation en Libye.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour une bien triste raison. C'est avec un profond regret que nous avons appris qu'une attaque terroriste à Benghazi, en Libye, aurait coûté la vie à deux agents de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous exprimons nos sincères condoléances à l'ONU, ainsi qu'aux familles et aux proches de ceux qui ont péri. Nous condamnons fermement cette attaque, tout comme les autres attaques terroristes qui déciment le peuple libyen.

Par ailleurs, je ne saurais manquer d'évoquer le fait que, ces deux ou trois dernières semaines, plusieurs centaines de migrants en route vers l'Europe, en provenance de Libye et d'autres pays, se sont noyés en Méditerranée, lorsque les bateaux qui les transportaient ont chaviré. Il ne s'agit là que des derniers désastres parmi la multitude ayant frappé les Libyens et d'autres Africains qui ont cessé d'espérer la stabilité et la paix dans leur propre pays. Pendant la minute de silence que vous avez demandée, Madame la Présidente, nous avons aussi pensé à eux. Après tout, toutes les vies humaines comptent.

À l'évidence, les prévisions les plus sombres que nous avons faites à maintes reprises sont en train de se réaliser : du fait du conflit, les groupes terroristes relèvent la tête. Leur regain d'activité est également dû au fait que des djihadistes venus d'autres États arabes, en particulier de Syrie et d'Iraq, ont infiltré la Libye. Tout cela ne fait que confirmer l'urgence de nos appels à déployer des efforts collectifs pour combattre sans compromis ce mal universel. Dans le même temps, il est impératif d'abandonner les deux poids, deux mesures, et de s'abstenir de flirter avec les éléments radicalisés pour les utiliser à des fins opportunistes.

Nous nous préoccupons nous aussi de la situation en matière de migrations clandestines, mais la solution à ce problème ne se trouve pas dans les sanctions. Les véritables causes sous-jacentes des déplacements massifs de populations ont principalement trait à la détresse socioéconomique et aux situations de conflit. Cependant, ce n'est pas des migrants qu'il faut se débarrasser, mais des causes profondes de ce problème.

Les événements tragiques que je viens d'évoquer ne font que souligner l'instabilité de la situation nationale en Libye. Ce qui se passe sur place découle directement de la destruction des institutions étatiques libyennes durant les événements notoires de 2011, qui ont plongé le pays dans une situation catastrophique. Nous aimerions croire que ceux qui ont soutenu la mise en œuvre de ce scénario géopolitique risqué ont pleinement conscience de leur responsabilité dans l'effondrement de cet État et dans le chaos terroriste dans lequel vivent encore les pays africains voisins de la Libye.

Il nous semble également clair que la poursuite des affrontements armés en Libye ne fait qu'aggraver la situation. Le nombre de personnes tuées, blessées et déplacées augmente et les infrastructures urbaines sont détruites. Les organisations humanitaires sonnent l'alarme.

Il n'y a tout simplement pas d'autre option qu'une solution politique et diplomatique pour parvenir à la réconciliation nationale et à la mise en place d'institutions étatiques unifiées et efficaces. Nous regrettons de constater que la confiance s'érode entre les parties belligérantes. Pour notre part, nous appelons l'attention de toutes les parties libyennes sur notre position de principe, ancrée dans l'appui aux résultats politiques et aux efforts de médiation des Nations Unies. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, l'ONU doit jouer un rôle central dans ces efforts.

Nous sommes favorables à ce que les opérations militaires cessent immédiatement et que toutes les parties rejettent les déclarations agressives. Il est important que les parties libyennes fassent preuve de calme et de retenue. Les appels dans ce sens doivent s'adresser de manière équilibrée à toutes les parties au conflit. À cet égard, c'est avec optimisme que nous avons accueilli l'accord de cessez-le-feu conclu entre les parties libyennes adverses grâce à la médiation du Représentant spécial du Secrétaire général, Ghassan Salamé. Nous espérons que ce cessez-le-feu sera durable et disons tout notre appui aux efforts du Représentant spécial.

Le problème de la prolifération illicite des armes en Libye, dont l'afflux déstabilise les conditions de sécurité aussi bien dans le pays que dans la région du Sahara et du Sahel, reste pressant. À cet égard, nous pensons qu'il faut s'abstenir de prendre des mesures, notamment en ce qui concerne l'embargo sur les armes imposé à la Libye, susceptibles d'entraver le processus d'ouverture du dialogue et de la coopération entre les principales forces politiques en Libye.

Pour terminer, nous restons convaincus qu'il est contre-productif d'attribuer la culpabilité aux membres des parties rivales libyennes. Tenter d'attribuer les responsabilités de manière sélective ne fera qu'attiser les passions et rendra toujours plus difficile la reprise du processus politique en Libye.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Pologne.

En premier lieu, je tiens à remercier M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, de son exposé sur les événements tragiques survenus aujourd'hui à Benghazi. Je tiens à faire part de mes sincères condoléances après le décès de trois membres du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). En cette période de deuil, nos pensées et nos prières accompagnent les familles et les amis des victimes, ainsi que tout le personnel de la MANUL sur le terrain.

La Pologne condamne avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée aujourd'hui contre le véhicule de la MANUL à Benghazi, qui a fait trois morts parmi le personnel et au moins huit autres blessés. Les responsables de ce lâche acte de violence devront répondre de leurs actes et être traduits en justice.

Nous regrettons vivement que cette odieuse attaque terroriste ait eu lieu la veille de l'Eïd al-Adha,

à l'entame d'une trêve facilitée par la MANUL. Cela montre clairement qu'une cessation totale et complète des hostilités est de la plus haute importance. Cela nous rappelle aussi que le personnel des Nations Unies paie très souvent le prix ultime pour son dévouement à sauver l'humanité de l'enfer, pour reprendre les mots de Dag Hammarskjöld.

Je voudrais donc réitérer le plein appui de la Pologne à tous les efforts entrepris dans des circonstances très difficiles par le Représentant spécial du Secrétaire général Salamé et par la MANUL afin de restaurer la sécurité, la stabilité et l'unité nationale en Libye. Nous appuyons sans réserve la déclaration à la presse proposée par le Royaume-Uni.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. Elmajerbi (Libye) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de la Pologne à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite plein succès dans vos efforts. Je voudrais également vous remercier d'avoir convoqué cette importante séance pour examiner les derniers faits nouveaux survenus dans mon pays. Je remercie enfin M^{me} Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, de son exposé.

Nous avons suivi avec tristesse et intérêt la lâche attaque terroriste perpétrée aujourd'hui à Benghazi, qui a tué trois membres du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et blessé d'autres agents, ainsi que des Libyens qui étaient sur place. Le Gouvernement d'entente nationale condamne avec forces ces lâches attaques terroristes. Il exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et déplore que le personnel de la MANUL et d'autres civils aient été blessés dans cet attentat terroriste. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le Gouvernement d'entente nationale réaffirme sa détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous soulignons que nous restons prêts à coopérer pleinement avec la communauté internationale pour mettre fin à ce fléau conformément aux mécanismes internationaux et régionaux convenus.

Le lâche attentat perpétré aujourd'hui à Benghazi survient deux semaines après l'enlèvement d'une députée, M^{me} Siham Sergewa, dont le sort demeure

inconnu. Tout cela réfute les affirmations selon lesquelles la soi-disant Armée libyenne a éradiqué le terrorisme à Benghazi et travaille à cette fin dans d'autres régions en vue de libérer la Libye des groupes terroristes. En réalité, il se passe tout le contraire : l'agression contre Tripoli et sa banlieue est un véritable désastre. Cette agression a entraîné de graves pertes humaines et financières, déplacé plus de 100 000 personnes et gravement endommagé nos infrastructures, provoquant des coupures de courant et des pénuries d'eau, et exacerbé les souffrances humanitaires de nos citoyens.

En réponse à l'initiative prise par M. Ghassan Salamé de demander une trêve pendant l'Eïd al-Adha, ainsi qu'aux demandes tendant à ce que le Conseil de sécurité publie le 12 août 2019 une déclaration appuyant cette initiative, le Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale a déclaré qu'il serait prêt à accepter

la trêve à condition qu'elle porte sur toutes les zones de conflit; que tous les tirs directs et indirects cessent; qu'il n'y ait aucune avancée militaire et que toutes les activités aériennes soient interdites à partir de toutes les bases aériennes; que cette trêve ne soit pas utilisée à mauvais escient pour déplacer des soldats ou mobiliser des forces; et que la MANUL garantisse la mise en œuvre de la trêve et surveille toute violation de celle-ci.

Enfin, nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Libye. Un dialogue politique pacifique entre les Libyens qui croient en un État civil est le seul moyen d'instaurer la sécurité et la stabilité dans le pays.

Avant de conclure, je tiens à féliciter tous les musulmans à l'occasion de l'Eïd al-Adha.

La séance est levée à 17 h 55.